

WUENHEIM

LES ECHOS



AOUT 2025



SPECIAL :
MANDATURE 2020-2026

“Chères Wuenheimaises, Chers Wuenheimois,

Madame, Monsieur

C'est avec plaisir que je vous présente ce bulletin, au nom de l'équipe municipale et de nos agents, les réalisations de ce mandat, les projets à l'étude, qui contribuent à améliorer nos infrastructures, notre cadre de vie ainsi que les temps forts qui participent au bien vivre en notre village. C'est une synthèse des diaporamas que j'ai présenté chaque année, à l'occasion de la cérémonie des vœux, hors période Covid.

Cela a été possible grâce à la mobilisation de vos élus et à celle de nos agents conjugués à l'implication de mes collègues Adjointes, que je remercie sincèrement. Nous avons également bénéficié du concours financier et des conseils des services de l'Etat, le programme européen LEADER, la Région Grand Est, la Cea, la Communauté des communes de la Région de Guebwiller où je suis investi pour mettre en œuvre plusieurs compétences au service des habitants de nos 19 communes. Bien d'autres établissements et ou structures sont venus compléter utilement nos plans de financement et nous ont apporté de précieux conseils et services, qu'ils en soient tous remerciés.

Compte tenu du contexte général résultant de l'après Covid, des nouvelles attentes en matière de services dans nos communes rurales, des nouvelles normes qui s'imposent au regard d'une sécurité de plus en plus exigeante, des défis découlant de la transition énergétique, nous sommes confrontés à une augmentation plus rapide des charges que celle des recettes. Inexorablement, la capacité d'investissement des communes subit une érosion, ce qui réduit d'autant la capacité à investir. Cela nécessite des arbitrages de plus en plus délicats que vos élus ont assuré avec discernement et conviction avec le souci de l'intérêt général. Cela a permis à notre commune de conserver des finances saines et une fiscalité locale maîtrisée tout en continuant à investir.

Je voudrais remercier l'investissement bénévole des membres de nos associations locales qui nous offrent des moments de partage et de rencontre, qui s'engagent, qui animent la vie de notre village. Un grand merci également à la centaine de personnes qui se mobilisent chaque année lors de la journée citoyenne qui permet de mettre en œuvre une douzaine d'ateliers, sans oublier les personnes qui, discrètement, assurent des services au sein de notre communauté villageoise.

Notre village connaît ces dernières années, consécutivement au renouvellement des générations, un attrait manifeste pour s'y installer. La proximité des services et équipements variés au sein du notre territoire intercommunal, le regroupement de nos écoles par les communes Jungholtz, Rimbach, Rimbach Zell et Wuenheim au sein d'un RPI et le développement de l'accueil périscolaire proposé par le SIVOS, constituent autant de réponses aux attentes exprimées. Cela s'illustre par une augmentation substantielle des formalités d'urbanisme pour notre village. Il en résulte un lotissement d'une ampleur mesuré, de nouvelles constructions suite à des divisions parcellaires ou sur des parcelles en dents creuses, ainsi que des restaurations du bâti existant dans le cadre de notre « plan local d'urbanisme grenellisé » avec le souci de la modération foncière.

Nos spécificités de commune viticole sur la route des vins d'Alsace et forestière sur le massif du Viel Armand et du SUDEL participent à notre qualité de vie et à l'essor des loisirs. Ils constituent des espaces de travail pour nos viticulteurs et les acteurs de la forêt dont le savoir-faire contribue à l'excellence. Cette forêt est de plus en plus exposée aux conséquences des effets du changement climatique et de nouveaux défis seront à relever pour préserver notre qualité de vie, comme par exemple, la promotion des énergies non fossiles.

En vous invitant à le faire ensemble, je vous souhaite avec tous les Elus, une bonne lecture de cette édition, tout en restant à l'écoute de vos suggestions et questions.

Fidèlement.”



Roland Martin

MAIRE

1

TRAVAUX & AMENAGEMENTS



P.4

2

BATIMENTS PUBLICS &
ACCESSIBILITE

P.9

3

ENVIRONNEMENT ET
QUALITE DE VIE

P.14

4

SECURITE & PREVENTION



P.22

5

PATRIMOINE ET MEMOIRE



P.26

6

VIE ASSOCIATIVE &
MANIFESTATIONS

P.28

7

SERVICES & NUMERIQUE



P.32

8

LE SIVOS



P.33

9

CCRG



P.36

Au fil des pages, vous pourrez retrouver ces 3 pictogrammes qui vous guideront sur l'avancée des projets pour WUENHEIM :





ENROCHEMENT DES BERGES

Ruisseau Wuenheimerbach

PROTECTION DE BERGE EN ENROCHEMENT SEC

- Enrochement sec en pieds de berges sur une distance de 50ml.
- Berge en escalier afin de limiter les coulées de terre
- Enrochement sur le profil existant de la berge
- Coupe d'arbres pour l'accès
- Créer une rame d'accès dans la berge
- Retaluter la berge en pente douce et en créant des paliers
- Mise en place d'enrochement sec avec des bonnes fondations (2m) sur 50ml
- Replanter

Financement :

Rivières de Haute Alsace

Le saviez-vous ?

Le projet est compatible avec le PGRI et le SAGE

Vos élus



Page 37



Située en aval du pont Raisin à l'arrière de la mairie, ces travaux doivent permettre la consolidation de la berge en rive droite du Wuenheimerbach. En effet, la courbe en rive droite était très prononcée et les différentes crues des dernières années ont engendré des érosions dans la berge. Un chemin communal se situe en haut de la berge. Afin de le conserver, il était important d'intervenir. De plus les arbres présents dans les talus étaient également déstabilisés et présentaient un risque de chute sur les habitations de la rive opposée.

Valérie GLAENTZLIN, 2e adjointe en charge de la Forêt – Vignoble – Manifestations – Relations associations





PILIERS REFUGE DU SUDEL

Refuge du Sudel

CONTREFORTS

- Déconstruction de deux contreforts
- Mise en réserve des moellons
- Maçonnerie des moellons hourdés au mortier bâtard
- Mise en oeuvre d'un coeur en béton armé ferrailage pour reconstitution des deux contreforts

Coût :

15 960 €

Vos élus



Page 37



Suite aux intempéries de ces dernières années, deux contreforts du mur du chalet du refuge du Sudel ont subi des dégradations importantes, provoquant un bombement inquiétant de la maçonnerie. Face à ce constat, une intervention sur ces deux piliers s'est avérée indispensable pour éviter toute aggravation de la situation et assurer la sécurité des usagers.

Des travaux de consolidation ont donc été entrepris afin de stabiliser l'ouvrage et préserver la structure du bâtiment.

Jean-Marc WEBER, le adjoint en charge des Bâtiments - Finance - Urbanisme



REHABILITATION DES CHEMINS RURAUX

2021 Chemin rural Oberschweighofweg

2023 chemin rural Eselweg

2024 chemin rural Kappelweg

2025 chemin rural Mackerschierweg

2026 chemin rural Schorenweg

LE PROJET A POUR OBJECTIF :

- 1. De favoriser la perméabilité des sols. L'utilisation de ces dalles contribue à réduire les risques d'érosion et de dégradation des terrains.
- 2. D'améliorer l'accès aux parcelles viticoles : L'aménagement garantit une exploitation optimale en offrant une voie praticable et pérenne pour les exploitants agricoles, quelles que soient les conditions climatiques.
- 3. D'optimiser la gestion des flux hydrauliques : Les dalles alvéolaires permettent une gestion efficace des eaux pluviales, favorisant à la fois :
 - o le ruissellement maîtrisé, évitant les inondations et l'érosion des sols ;
 - o l'infiltration diffuse, essentielle pour limiter les transferts de matières polluantes vers les cours d'eau.
- 4. Réduire l'impact environnemental : Par leur conception, les dalles alvéolaires favorisent la perméabilité des sols, contribuant à une gestion durable des coteaux viticoles et à la préservation des écosystèmes locaux.

Coût

91 913 €

Subvention

16 659 €



DETR - DSIL



Le projet d'aménagement des chemins ruraux vise à améliorer l'accessibilité tout en préservant l'environnement. Concrètement, cela se traduit par la pose de dalles alvéolées qui permettront une circulation aisée tout en favorisant la perméabilité du sol et en limitant l'impact sur l'écosystème local. Ces dalles contribueront ainsi à réduire l'érosion du sol, à favoriser l'infiltration des eaux pluviales et à minimiser l'empreinte écologique du projet.

La pose des alvéoles se fait avec la participation active des membres du Syndicat viticole, présidé par M. Guillaume GRUNEISEN. Chaque année, les viticulteurs organisent des journées d'entretien des chemins ruraux, au cours de laquelle ils mettent à disposition leur matériel et leurs engins. Leur engagement contribue pleinement à la réussite de ces chantiers, alliant savoir-faire local et préservation du cadre naturel.

Valérie GLAENTZLIN, 2e adjointe en charge de la Forêt - Vignoble – Manifestations – Relations associations



AMENAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE

Bas rue Principale

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX REALISES RUE PRINCIPALE PARTIE BASSE (550 mètres) 1 083 351 € T.T.C dont à la charge de :

- notre commune 239 911 € T.T.C
- CEA 177 132 € TTC. (Collectivité Européenne d'Alsace)
- CCRG 666 308 € T.T.C (Communauté Communes Région de Guebwiller)

Pour améliorer la sécurité de tous les usagers et partager au mieux l'espace, cet aménagement de la zone 30 a été mis en œuvre en relation avec la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) :

- des trottoirs bien différenciés de la chaussée,
- des trottoirs larges, dont un trottoir aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sur lesquels le cheminement piéton est facilité par le moins d'obstacles possible (stationnement, arrêt de bus, mobilier urbain...)
- la création de places de stationnement
- des traversées piétonnes possibles partout, sans multiplier les passages piétons.

A quoi sert la zone 30 ?

- Elle garantit des conditions de déplacement satisfaisantes pour tous.
- Elle préserve la qualité de la vie et la tranquillité dans la rue, près de l'école, Elle favorise une mobilité sécurisée dans le village.
- L'objectif : accueillir les modes de déplacement doux (marche, vélo, trottinette...).

Coût :

239 911 €

pour notre commune

Subvention

50 760 €



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER

territoire
d'énergie
ALSACE

ALSACE
Collectivité européenne



Un important chantier a été lancé sur le tronçon de la rue Principale, compris entre le calvaire situé en bas du village et la rue de la Fonderie : Il a été procédé :

- au remplacement des réseaux collectifs d'eaux usées, création de réseaux collectifs d'eaux pluviales et renouvellement de conduite d'eau potable pour des travaux d'un montant de 555 257 € HT, financés par la CCRG et réalisés par l'entreprise SOGEA
- à la réalisation des travaux des Réseaux Secs (enfouissement Télécom, Fibre)
- à la mise en place d'un nouveau système d'éclairage public module LED financés par notre commune, réalisés par la Société ETP pour un montant total de 106 271 H.T, avec le soutien d'une subvention du Territoire Energie Alsace de 5 400 €.

Christophe SCHALLER, 4e adjoint en charge de la Voierie - Environnement - Cadre de vie - Fleurissement



AMENAGEMENT DU CARREFOUR RD5/RD5.4 – ROUTE DES VINS

Entrée rue Principale

La Commune de Wuenheim et de Soultz ont engagé des travaux pour l'aménagement et la sécurisation de la route des vins – CARREFOUR RUE PRINCIPALE RD 5.4 ET ROUTE DE CERNAY RD 5 en partenariat avec la CEA, au titre de son domaine routier (arrêt de bus, piste cyclable, développement déplacement en mode doux). Ces travaux ont inclus également la conversion de l'éclairage en Leds, le passage en agglomération d'un tronçon de la route des vins avec abaissement de la vitesse de 70 à 50 Kms/h.

MONTANT DES TRAVAUX à la charge de :

- notre commune 95 098 € .
- Commune de Soultz 95 098€
- CCRG 340 000 € H.T. (Communauté Communes Région de Guebwiller)
- CEA réfection du pont (Collectivité Européenne d'Alsace)

Coût :
95 098 €
pour notre commune

Subvention
20 197 €
pour notre commune



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER



Une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été passée entre les deux communes. La commune de Wuenheim a assuré le rôle de Mandataire des travaux et la conduite de ceux-ci en lien avec le cabinet COCYCLIQUE, maître d'œuvre, ainsi que le préfinancement des dépenses de l'opération qui a été remboursé par la Ville de Soultz, selon une répartition à 50/50.

La CCRG de Guebwiller a réalisé et pris en charge le renouvellement de la conduite d'eau potable, ce qui sécurise l'alimentation venant de la station de pompage de Wuenheim vers Hartmannswiller et Berrwiller.

Enfin la CEA a réalisé et pris en charge la consolidation du pont aux abords de la Cave du Vieil Armand, afin de garantir la sécurité et la durabilité de l'infrastructure routière ainsi que la réalisation d'un nouveau revêtement qui se fera très prochainement.

Christophe SCHALLER, 4e adjoint en charge de la Voierie - Environnement - Cadre de vie - Fleurissement



REAMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE LA SALLE DES FETES

Voeux du Maire 7 janvier 2025

Projet porté par l'OMSL :

Ces aménagements permettent de renforcer la fonctionnalité de la salle et d'améliorer son attractivité pour les manifestations locales!

La Commune de Wuenheim, en tant que maître d'œuvre, a assuré le suivi de ce chantier, en coordination avec les entreprises intervenantes.

Financement :
OMSL

Subvention
26 645 €



Dans le cadre du projet de réaménagement et de modernisation de la Salle des Fêtes de Wuenheim, plusieurs investissements ont été réalisés pour améliorer les équipements et le confort d'utilisation des lieux.

Trois lots ont été attribués aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 : MICHELSONNE – Fourniture de l'équipement scénique et des rideaux :
Montant HT : 46 388,40 € – TVA : 9 277,68 € – Montant TTC : 55 666,08 €
- Lot n°3 : MORGAN OMC – Fourniture de tables et de chaises :
Montant HT : 18 220,10 € – TVA : 3 644,02 € – Montant TTC : 21 864,12 €
- Lot n°6 : WEHR – Pose d'une nouvelle porte pour le local de stockage :
Montant HT : 2 002,92 € – TVA : 400,58 € – Montant TTC : 2 403,50 €

Le montant total du marché s'élève à 66 611,42 € HT, soit 79 933,70 € TTC.

Jean-Marc WEBER, le adjoint en charge des Bâtiments – Finance – Urbanisme



CREATION D'UN LOCAL MULTISERVICES

Inauguration du local Multiservices le 5 octobre 2024

Le local contribue à renforcer le lien social et à dynamiser le cœur de village, en créant un point de services et de rencontres accessible à tous.

Des subventions ont été accordées par :

- l'Europe, programme LEADER, financé par le FEADER,
- la Région Grand Est avec le dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité,
- la CCRG avec le fonds de concours pour l'action en faveur d'un commerce de proximité,
- la Fondation JM. Bruneau pour l'action de l'association et l'équipement des locaux.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER

FONDATION
JM.BRUNEAU
SOUS L'ÉGIDE DE LA
FONDATION DE FRANCE

Coût

160 905€

Subventions :

93 086 €



Après plusieurs mois de travaux de réhabilitation de l'ancien local du Crédit Mutuel, situé au 86 rue Principale face à la place de la mairie, le local multiservices, est opérationnel depuis septembre 2022. C'est la boulangerie « De Bon Matin » de Berrwiller qui approvisionne le dépôt en baguettes, pains, petits pains, pâtisserie et propose un service café...

Ce local sert également de lieu de vie, de rencontre et de partage géré par la nouvelle association « Le Lien Local » qui constitue un lieu de convivialité à part entière.

La réhabilitation a pu être réalisée grâce aux financeurs suivants :

- Dispositif FEADER (Europe) : 35 000 €
- Région Grand Est : 20 386 €
- Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) : 15 000 €
- Fondation Bruneau : 11 700 €

Roland MARTIN, Maire



EGLISE SAINT GILLES MISE EN ACCESSIBILITE

Eglise Saint Gilles

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, une dernière étape a été franchie avec la restauration de l'escalier principal, l'aménagement d'une rampe d'accès et l'installation d'une porte latérale à l'Eglise Saint Gilles.

Ces travaux permettent désormais un accès facilité aux personnes à mobilité réduite, conformément aux normes en vigueur.

Depuis la loi du 11 février 2005, tout ERP doit être accessible à tous les publics, quel que soit le handicap (moteur, visuel, auditif, cognitif). Ces travaux s'inscrivent pleinement dans ce cadre légal.



DETR - DSIL

Coût

16 890€

Subvention

2 297 €



La mise en œuvre de ce chantier comprend :

- La restauration de l'escalier principal, des murs de soubassement du parvis et l'implantation d'une bande de vigilance, confiée à l'entreprise Romdhane de Colmar pour un montant de 8 200 € HT – Montant TTC : 9 840€
- La mise aux normes de la rampe d'escalier, réalisée par l'entreprise Alu Métal de Soultz pour 890 € HT – Montant TTC : 1 068 €
- Le remplacement de la porte latérale facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, confié à l'Atelier du Vieil Armand de Wuenheim pour 4 985 € HT – Montant TTC : 5 982 €

Un financeur :

- Etat - dispositif amendes de police : 2 297 €

Jean-Marc WEBER, le adjoint en charge des Bâtiments - Finance - Urbanisme



RENOVATION ENERGETIQUE FENETRES BATIMENT MAIRIE

Mairie de Wuenheim

La sobriété énergétique consiste à réduire les consommations d'énergie en repensant nos usages et nos équipements, sans renoncer au confort.

Elle s'inscrit dans une démarche à la fois écologique, économique et responsable, essentielle pour faire face aux défis du changement climatique et de la hausse du coût de l'énergie.

La collectivité a un rôle exemplaire à jouer : en rénovant les bâtiments publics (comme la mairie), elle contribue activement à la transition énergétique... à l'échelle locale.

Coût

11 314€

Subvention :

4 129 €



Dans le cadre de la politique de rénovation énergétique des bâtiments communaux, des travaux ont été réalisés à la mairie, avec le remplacement de 5 fenêtres et volets sur les façades ouest et sud du bâtiment.

L'entreprise HUSAFERM de Guebwiller a été retenue pour la réalisation de ces travaux, pour un montant de 11 314 € TTC.

Ces améliorations contribueront à une meilleure isolation thermique et à une réduction des consommations énergétiques, tout en assurant un meilleur confort pour les usagers des locaux.

Les subventions :

- Etat - DSIL : 1 376 €
- Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) : 2 753 €

Jean-Marc WEBER, le adjoint en charge des Bâtiments - Finance - Urbanisme



PASSAGE À L'ÉCLAIRAGE LED MAIRIE ET ÉCOLE DE WUENHEIM

Mairie de Wuenheim

Pourquoi passer à l'éclairage LED en intérieur ?

- Meilleure efficacité énergétique : les LED consomment jusqu'à 80 % d'électricité en moins que les ampoules classiques.
- Longue durée de vie : jusqu'à 50 000 heures d'utilisation, soit 10 à 15 fois plus longtemps qu'une ampoule traditionnelle.
- Moins d'impact environnemental : faible émission de chaleur, pas de mercure, réduction des déchets liés au remplacement fréquent.
- Confort visuel accru : un éclairage plus stable, sans scintillement, mieux adapté aux lieux de travail ou d'apprentissage (bureaux, écoles...).
- Économies durables : réduction des factures d'énergie et des coûts de maintenance.

Le passage à l'éclairage LED dans les bâtiments communaux est un investissement utile, écologique et économique pour Wuenheim !



Dans une démarche de sobriété énergétique et de modernisation des équipements, la commune de Wuenheim a procédé au remplacement des éclairages traditionnels par des luminaires LED dans les locaux de la mairie ainsi que dans les salles de l'école.

Ce passage à la technologie LED permet de réduire significativement la consommation électrique, tout en améliorant le confort visuel des usagers. Plus durables et moins énergivores, ces équipements contribuent également à la réduction de l'empreinte environnementale de la commune.

Ces travaux ont été réalisés en propre régie : M. Massart, conseiller municipal, a procédé à l'installation des nouveaux éclairages dans les bureaux de la mairie, tandis que M. Sébastien Ziegler, agent communal, a pris en charge l'équipement des salles de l'école.

Roland MARTIN, Maire



WUENHEIM PASSE A L'ECLAIRAGE PUBLIC LED

Rue Principale

Dans le cadre de sa transition énergétique et de sa volonté de réduire la consommation électrique, la commune de Wuenheim a procédé au remplacement de l'ensemble de ses points lumineux par des éclairages LED.

Ce projet vise à :

- Réduire les dépenses énergétiques,
- Réaliser des économies significatives sur la consommation électrique,
- Diminuer l'empreinte carbone de la commune,
- Améliorer la qualité de l'éclairage tout en limitant la pollution lumineuse.

L'éclairage public sera désormais allumé en soirée avec un abaissement progressif durant les heures creuses.

Merci de votre compréhension et de votre soutien dans cette démarche écologique et économique !

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir - Mobiliser - Accélérer

Le saviez-vous ?

Wuenheim compte **100 points lumineux**

Coût :

66 792 €

Subvention

47 318 €

**territoire
d'énergie
ALSACE**



**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER**



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ETPE de Steinbrunn-le-Haut, spécialisée dans les réseaux d'éclairage pour un montant de 66 792€ TTC.

le nouvel équipement permet de moduler la densité de l'éclairage et d'envisager un éclairage la nuit tout en observant le plan de sobriété.

Les financeurs :

- Fonds Vert (Etat) : 13 500 €
- Territoire Energie Alsace : 18 818 €
- Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) : 15 000 €

Christophe SCHALLER, 4e adjoint en charge de la Voierie - Environnement - Cadre de vie - Fleurissement

Un cadre plus apaisant : le végétal adoucit l'ambiance minérale du cimetière et offre un environnement plus serein aux visiteurs.

👉 Une gestion plus naturelle et respectueuse de l'environnement... tout en allégeant les contraintes d'entretien !



VEGETALISER LE CIMETIÈRE

L'entreprise TECHNIGREEN de Heimsbrunn a d'abord engagé des travaux de stabilisation du sol en amont de la végétalisation, sur plusieurs zones de circulation afin de permettre :

- La circulation des poids lourds (PL) et véhicules légers (VL),
- La circulation des piétons, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR).

Travaux réalisés :

- Pose de dalles renforcées sur 571 m², assurant la stabilité des passages VL et PL.
- Installation de nattes sur 277 m² pour les cheminements piétons

Ces aménagements techniques préparent le terrain à une végétalisation maîtrisée, limitant l'érosion, empêchant la pousse anarchique de mauvaises herbes et facilitant l'entretien.

Puis, enherbement d'allées du cimetière avec des graminées, une méthode alternative qui évite le désherbage tout en reverdisant l'espace. Ces allées pourront, par la suite, être tondues.

Le cimetière est un sujet sensible puisqu'il renvoie à l'intime et pour beaucoup, cela reflète la manière dont nous traitons les défunts. Nous comptons sur l'ensemble des visiteurs pour maintenir ce lieu de mémoire le plus propre et paisible possible.

Coût :

58 679 €

Subvention

35 117 €



De nouvelles règles d'interdiction sont applicables :

- interdiction d'arracher le gazon.
- interdiction de nettoyer les sépultures avec de l'eau de javel ou tout autre produit détergent non biodégradable : L'eau de javel brûle le gazon.
- interdiction d'utiliser du désherbant.

Le nettoyage des monuments funéraires est donc autorisé uniquement à l'eau claire, à l'eau savonneuse ou à l'aide de produits biodégradables. Merci de votre compréhension



La végétalisation progressive du cimetière répond à plusieurs objectifs pratiques et écologiques :

- Réduction des mauvaises herbes : en couvrant le sol avec des plantes adaptées (tapis végétaux, couvre-sols, pelouses fleuries...), on limite naturellement la pousse des herbes indésirables.
- Moins d'entretien intensif : plus besoin de désherbage fréquent ce qui facilite l'entretien régulier et durable du site.
- Une meilleure gestion de l'humidité : les sols végétalisés retiennent mieux l'eau de pluie, ce qui évite la formation de flaques ou de boue.
- Accompagnement technique : la commune bénéficie des conseils de la FREDON, organisme spécialisé dans la gestion écologique des espaces, pour choisir les solutions les plus adaptées.

Jean-Marc WEBER, 1er adjoint en charge des Bâtiments - Finance - Urbanisme



MOBILITE DOUCE

ARCEAUX VELOS

Pour inciter l'usage du vélo dans les trajets du quotidien, il est indispensable de compléter les aménagements afin de faire de ce mode de transport un mode aussi simple et pratique d'utilisation que la voiture individuelle.

Le stationnement dédié aux vélos représente un enjeu majeur dans la mise en place d'une stratégie cyclable : il est, au même titre que les aménagements, indispensable pour faciliter la pratique.

Les arceaux vélos (type « U » renversés) permettent de stationner des vélos rapidement pour de la courte et moyenne durée. Ils nécessitent que le cycliste accroche son vélo (roue + cadre) à l'aide d'un antivol.

Ils sont peu consommateurs d'espace.

👉 Un investissement concret pour encourager la mobilité douce au quotidien !

Le saviez-vous ?

Les arceaux vélos sont à votre disposition à plusieurs endroits clés de la commune :

- Salle des fêtes
- Place Charles de Gaulle
- Place de la Mairie
- Terrain d'activités

Coût :

7 008€

Subvention

3 796 €

La Région
Grand Est



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA
REGION DE GUEBWILLER



- Fourniture : Société SERI
- Installation réalisée par la Société IDVERDE
- Montant total de 5 840 € H.T - 7 008 € TTC
- Participation financière de :

La région Grand Est pour un montant de 1 459.90€

La CCRG pour un montant de 2 336€

Ces équipements visent à encourager les trajets quotidiens à vélo.

Christophe SCHALLER, 4e adjoint en charge de la Voierie – Environnement – Cadre de vie – Fleurissement



ATELIER ELUS PLANTATIONS D'ARBUSTES GERPLAN

Verger Eselweg

PLANTER POUR DEMAIN

Dans le cadre du GERPLAN (Gestion de l'Espace Rural et Périurbain), la commune a engagé une campagne de plantation d'arbustes et de haies vives sur le ban communal.

Véritables alliées de la biodiversité, ces plantations constituent aussi un maillage paysager harmonieux et vivant, tout en apportant des bénéfices concrets en matière de régulation climatique et hydraulique (réduction du ruissellement, filtration naturelle...).

☛ Par cette action, la commune s'inscrit dans une gestion durable de ses espaces naturels, respectueuse de l'environnement et tournée vers les générations futures.

Coût :

1 808 €

Subvention:

603 €



Cette démarche vise avant tout à préserver le paysage de notre village et à améliorer le cadre de vie de nos habitants. Mais notre motivation est aussi et surtout environnementale.

Les haies ainsi plantées jouent un rôle essentiel dans l'équilibre naturel :

- Elles offrent un habitat à la petite faune sauvage,
- Accueillent les insectes pollinisateurs,
- Et abritent les oiseaux prédateurs des nuisibles

Valérie GLAENTZLIN, 2e adjointe en charge de la Forêt - Vignoble - Manifestations - Relations associations



AIRE DE JEUX



NOUVEL ESPACE DE JEUX POUR LES PLUS PETITS

Cet espace ludique prendra place le long du mur du cimetière. Très proche de l'école, l'aire de jeux sera implantée et accueillera les petits loups de 2 à 12 ans.

L'aire de jeux sera donc conçue pour les jeunes enfants avec des équipements ludiques et un banc pour les accompagnateurs.

Ce projet s'inscrit aussi dans une dynamique plus large : notre commune accueille les enfants du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des quatre communes membres du SIVOS (Jungholtz, Rimbach, Rimbach-Zell et Wuenheim), qui bénéficient d'un transport scolaire pour l'accueil périscolaire.

Après analyse de plusieurs propositions, la Société EPSL a été retenue pour réaliser l'aménagement, pour un montant de 51 732,30 € TTC.

Coût :

43 110€

Subvention

29 244 €

La Région
Grand Est



DETR - DSIL



Le saviez-vous ?

La première aire de jeux publique en France a été créée à Paris en 1885.



La Commission SIVOS Jeunesse Action Sociale a récemment validé un projet attendu par de nombreuses familles : la création d'une aire de jeux dans le centre du village à proximité immédiate de l'école et du futur périscolaire.

Objectif : offrir aux jeunes enfants un espace sécurisé, ludique et adapté.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est également fortement impliqué dans ce projet. Les jeunes conseillers ont participé activement au choix des agrès et des couleurs, permettant ainsi de concevoir une aire de jeux à leur image, en phase avec les attentes des enfants du village.

Sabine JUD, 3e adjointe en charge du SIVOS - Jeunesse - Action Sociale



CANISSETTES

3 canisettes à disposition

POUR UN VILLAGE PROPRE : UN GESTE SIMPLE

Utiliser ces sacs pour ramasser les déjections de son animal est un acte de civisme qui contribue directement à la qualité de vie dans notre village.

Un rappel important : ces sacs ne sont pas à usage personnel.

Il arrive trop souvent que les distributeurs soient entièrement vidés dès le lendemain de leur approvisionnement. Ces sacs ne sont pas là pour être emportés en quantité, mais pour un usage ponctuel et immédiat, sur place.

Merci à chacun de jouer le jeu pour que ce service reste disponible pour tous.

Un village propre, c'est l'affaire de tous !



Coût :

827 €

Le saviez-vous ?

3 canisettes à disposition

- Église
- Cimetière
- Salle des fêtes



Afin de préserver la propreté de nos rues, trottoirs et espaces publics, la commune de Wuenheim a installé plusieurs canisettes équipées de distributeurs de sacs et de poubelles pour les déjections canines. Ces dispositifs sont mis gratuitement à disposition des propriétaires de chiens pour faciliter le ramassage, dans l'intérêt de tous."

Christophe SCHALLER, 4e adjoint en charge de la Voierie - Environnement - Cadre de vie - Fleurissement



PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Mairie

TRANSITION ENERGETIQUE : DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT DE LA MAIRIE

Dans le cadre de sa démarche en faveur de la transition énergétique et du développement durable, la commune de Wuenheim installera sur le toit de la mairie des panneaux photovoltaïques.

Cette installation permettra :

- De produire une partie de l'électricité nécessaire au fonctionnement du bâtiment,
- De réduire la dépendance aux énergies fossiles,
- De générer des économies sur la facture énergétique de la commune,
- De contribuer activement à la lutte contre le changement climatique.

Coût :

34 099 €

Subventions :

Fonds LEADER :
en instruction


Avec le soutien de



Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large portée par la commune pour verdir ses bâtiments publics et réduire son empreinte carbone. La mairie devient ainsi un exemple concret d'engagement local en faveur des énergies renouvelables.

Une étude de production et de rentabilité a été réalisée en amont pour garantir la viabilité du projet par Alter Alsace Energies et une étude de structure de la toiture a été faite par l'entreprise STRUCTURE CONCEPT de Mulhouse pour un montant de 3 060€ TTC dont CLIMAXION a financé à hauteur de 70 %.

Roland MARTIN, Maire

nids de frelons
asiatiques détruits
pour préserver
nos abeilles !



Ensemble, préservons les
abeilles essentielles à la
pollinisation. La gestion
différenciée leur permet de
s'épanouir et prospérer.

Le saviez-vous ? Lutte contre le frelon asiatique

💰 Vous n'avez rien à payer ! La commune de Wuenheim, en partenariat avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace, s'engage activement dans la lutte contre le frelon asiatique pour l'année 2025. Signalez le nid rapidement via la plateforme dédiée : <https://www.lefrelon.com>

La Commune participe aux frais de destruction à hauteur de 50 %, dans la limite de 80 € par nid. La CCRG complète cette aide à hauteur de 50 % également, pour un total de 80 € par nid maximum.

Chacun constate les changements climatiques. Il convient donc d'accélérer la transition écologique et énergétique. Cela implique de bousculer certaines habitudes. A l'occasion des tontes, par exemple, on laisse des zones en gestion différenciée pour préserver la faune et la flore. On favorise les espèces végétales locales et peu consommatrices d'eau. Cela permet de mieux préserver la ressource en eau et de

faire des économies bonnes pour la planète et les finances !

Valérie GLAENTZLIN, adjointe



La commune de Wuenheim applique la gestion différenciée des espaces verts.

La vocation, la fréquentation et la situation
de chaque espace sont prises en compte.

Les objectifs :

- > Préserver la biodiversité
- > Respecter les cycles de la nature
- > Conserver des zones refuges pour la faune
- > Réduire la consommation d'eau
- > Garantir des espaces d'apparence naturelle en ville



Les étapes de déclenchement



01

Un arrêt cardiaque est signalé aux services de secours

02

Le GéoCoeur le plus proche de la victime se déclenche avec le signal sonore et lumineux

03

En parallèle, les personnes désignées comme cardi-citoyens sont contactées par téléphone

04

Les passants alertés scannent le QR code afin de savoir où apporter le défibrillateur

05

La personne apporte le défibrillateur en suivant le GPS de son téléphone



GEOCOEUR

GéoCoeur

GEOCOEUR UN DISPOSITIF INNOVANT

Le premier dispositif intelligent qui informe les passants sur un besoin de défibrillateur dans un périmètre proche.

GéoCoeur est installé à la caserne des pompiers de Wuenheim, au-dessus du défibrillateur existant.

Lauréat du Concours Lépine 2022 et soutenu par le Régime Local Alsace-Moselle, GéoCoeur est un panneau connecté aux services de secours, doté d'un gyrophare et d'un haut-parleur. Lorsqu'un arrêt cardiaque survient à proximité, il s'active pour alerter les personnes aux alentours.

Grâce au QR code affiché sur le panneau, un citoyen volontaire peut localiser en temps réel la victime et apporter le défibrillateur avant même l'arrivée des secours. Une action simple qui peut sauver une vie : en effet, lorsqu'il est utilisé rapidement, un défibrillateur double les chances de survie.

Financement :

Régime Local Alsace-Moselle

Le saviez-vous ?

3 défibrillateurs sont installés sur le ban communal :

- À la salle des fêtes,
- À la caserne des pompiers (CPI),
- Et au refuge du Sudel



Un constat alarmant : en France, malgré la présence de plus de 400 000 défibrillateurs, moins de 10 % sont utilisés lors des arrêts cardiaques. L'innovation GéoCoeur a justement été pensée pour mobiliser les défibrillateurs publics dans ces situations d'urgence, en particulier dans les zones où les secours mettent quelques minutes à arriver.

Ce dispositif est financé à 100 % par le Régime Local Alsace-Moselle, seule l'installation reste à la charge de la commune.

Ce nouvel équipement renforcera le dispositif communal de premiers secours.

Jean-Marc WEBER, le adjoint en charge des Bâtiments – Finance – Urbanisme



NOUVEAU VEHICULE POUR LE CPI

VTULE

UN VEHICULE TOUT USAGE LEGER (VTULE) POUR LES SAPEURS-POMPIERS

Pour remplacer l'ancien véhicule LAND ROVER de 1986, la commune de Wuenheim a investi dans un véhicule léger de type fourgon Citroën Jumpy, spécialement aménagé pour répondre aux besoins opérationnels du Centre de Première Intervention (CPI).

Ce Véhicule Tout Usage Léger (VTULE) est équipé de :

- Signalisation lumineuse et sonore réglementaire,
- Radio de communication,
- Galerie de toit avec échelle pour le transport de matériel.

Coût :

36 720 €

Subvention :

3 000 €


“Destiné aux sapeurs-pompiers volontaires de Wuenheim, ce véhicule permettra d'améliorer la réactivité et la logistique lors des interventions.

Une demande de subvention a été transmise auprès du SIS du Haut-Rhin, avec un montant d'aide potentiel de 3 000 €, dans le cadre du soutien apporté aux équipements des centres de première intervention.”

Jean-Marc WEBER, le adjoint en charge des Bâtiments - Finance - Urbanisme



PONT DU RUISSEAU

Rue du Ruisseau

PONT

Ouvrage dont la structure était altérée par un défaut majeur de niveau 4.
Ouvrage en état structurel défectueux. Décollement du bandeau et décrochement du tympan à traiter. Lors de la visite de cet ouvrage, il a été relevé des désordres pouvant mettre en jeu à court terme la sécurité des personnes et des biens.
Ce constat a été adressé à la commune, avec copie au CEREMA et au Préfet. Ces travaux ont donc été effectués.

- Nature des travaux

ces travaux de réhabilitation du pont rue du Ruisseau traversant le ruisseau Wuenheimerbach ont été prévus dans le cadre du Programme National Ponts.
Ces travaux comprenaient des interventions aussi bien sur l'intrados du pont, visant à assurer sa stabilité et sa durabilité dans le temps.

- Travaux sur le radier
- Travaux sur la chaussée
- Travaux sur les bandeaux de l'ouvrage
- Installation d'un batardeau

Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour minimiser l'impact environnemental de ces travaux sur le ruisseau et ses écosystèmes avoisinants.
Des dispositifs de protection ont été mis en place conformément aux réglementations en vigueur.



Les travaux de réhabilitation du pont du Ruisseau réalisés par l'entreprise ROCA de Scherwiller dans le cadre du Programme National Ponts, se sont déroulés dans de bonnes conditions. Cet ouvrage, dont la structure présentait des désordres importants, a pu être remis en état afin de garantir la sécurité des usagers et la pérennité du patrimoine communal. Merci aux entreprises et aux partenaires mobilisés pour la réussite de cette opération.

Christophe SCHALLER, 4e adjoint en charge de la Voierie - Environnement - Cadre de vie - Fleurissement

Coût

119 772€

Financement :

CEREMA 61 375€

CeA 21 308€

Le saviez-vous ?

Ces travaux devaient être compatibles avec les documents réglementaires

- du PGRI
- du SDAGE
- du SAGE



Figure 2 - Vue d'ensemble du démontage du bandeau du côté amont de l'ouvrage



BALISES DE SECURITE

Local multiservice

SECURISATION DE VOIRIE

Les balises de sécurité servent principalement à :

- Renforcer la sécurité des piétons
- Ralentir la circulation
- Canaliser le trafic
- Éviter les intrusions de véhicules

Coût :

1 942 €



Vos élus



Page 37



Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité aux abords des lieux sensibles de notre commune, des balises de sécurité ont été mises en place :

- Rue de la Fonderie
- Aux abords de l'école
- Près du local multiservice

Ces équipements visent à canaliser la circulation, à réduire la vitesse des véhicules et à protéger les piétons, notamment les enfants et les usagers du local multiservices.

Christophe SCHALER, 4e adjoint en charge de la Voirie – Environnement – Cadre de vie – Fleurissement



MONUMENT AUX MORTS

Wuenheim

Restauration du Monument aux Morts

Après étude des propositions, le devis de l'entreprise Romdhane de Colmar, d'un montant de 2 700 € TTC, a été retenu et approuvé.

Coût :

2 700 €

Le saviez-vous ?

Le monument aux morts de Wuenheim est construit en pierre de grès des Vosges. Ce matériau local, reconnu pour sa solidité et ses teintes rosées uniques, est typique du patrimoine alsacien et utilisé depuis des siècles pour bâtir maisons, églises et monuments.



Don

500 €



Afin de perpétuer la mémoire des victimes de guerre, des monuments aux morts ont été érigés dans de nombreuses communes françaises.

Celui de Wuenheim a malheureusement subi au fil des années les outrages du temps et de la pollution, nécessitant une restauration afin de préserver ce patrimoine mémoriel.

Soucieux de valoriser et d'entretenir ce lieu symbolique, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder aux travaux de remise en état.

Ces travaux permettent de redonner au Monument aux Morts son éclat et de continuer à offrir aux générations présentes et futures un lieu digne de recueillement et de mémoire. Le Conseil Municipal tient également à remercier le Souvenir Français – comité de Soultz (68), présidé par M. Guy VIOLINI, pour un don de 500 €.

Jean-Marc WEBER, le adjoint en charge des Bâtiments – Finance – Urbanisme

SQUARE DES INCORPORÉS DE FORCE – 80ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Wuenheim

Création du Square des Incorporés de Force

À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération, la Commune a souhaité rendre hommage à l'histoire et à la mémoire des habitants en inaugurant un nouvel espace : le Square des Incorporés de Force.

Aménagé au cœur du village, ce lieu de recueillement est désormais marqué par une stèle en bronze, rappelant le destin des Alsaciens et Mosellans enrôlés de force durant la Seconde Guerre mondiale.

La cérémonie inaugurale s'est déroulée en présence de nombreux habitants et officiels, ainsi que de la commune allemande de Gravenswiesbach, jumelée avec Wuenheim depuis 45 ans, témoignant de l'amitié et des liens forts qui unissent nos deux communes.

Pour la réalisation de ce projet, la commune a bénéficié d'une subvention de 979 € au titre du Fonds de Solidarité Territoriale, dispositif porté par Mme Karine PAGLIARULO et M. Francis KLEITZ, Conseillers d'Alsace du canton de Guebwiller. Cette aide représente 40 % de la dépense subventionnable.

Ce square constitue un espace de mémoire, mais aussi un lieu de transmission pour les générations futures.

Coût :

2 553 €

Subvention :

979 €

Une très belle cérémonie ce dimanche 9 février pour le 80^e Anniversaire de la Libération de Wuenheim, en présence de nombreux habitants et enfants venus rendre hommage à notre Histoire.

En ce 80^e anniversaire, nous honorons la mémoire de ceux qui ont lutté pour notre liberté et célébrons les valeurs européennes de paix et d'unité.

Merci à toutes et à tous pour votre présence, votre participation et votre engagement.

Ce square constitue un espace de mémoire, mais aussi un lieu de transmission pour les générations futures.

Roland MARTIN, Maire



MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMARCHÉ COLLABORATIVE



La mise en œuvre d'une démarche collaborative par notre la commune se concrétise par :

Un nouveau **local multiservices** à Wuenheim dans lequel :

- « **la Boulangerie de Bon Matin** » propose ses produits artisanaux
- et une nouvelle **association** « **Le Lien local** » propose aujourd'hui un panel d'activités et de services aux habitants.

En 2018, à la demande de la commune, l'Établissement Public Foncier d'Alsace (EPF) a acquis l'immeuble situé 86 rue Principale dans le cadre d'une convention de portage. L'objectif était clair : redonner vie à ce bâtiment en y créant une nouvelle structure accueillant à la fois commerce et services de proximité ouvrant ainsi la voie à l'aménagement d'un local multiservices au cœur de Wuenheim, au bénéfice de tous les habitants.

À l'issue du projet, fin 2022, la commune est devenue propriétaire du bien

En vue de la mise œuvre d'un projet pour ce bâtiment, la Commune avait sollicité en 2020 **ECOOPARC**, fabrique à projets d'utilité territoriale, pour assister l'élaboration de ce projet afin qu'elle y apporte une valeur ajoutée économique, sociale et territoriale.

Dans cette logique, ECOOPARC a eu pour mission d'accompagner un **collectif d'habitants** qui s'est mobilisé autour de ce projet alliant commerce et lien social et développer ce collectif en association, domaine qui relève de son secteur d'intervention.

Ce **collectif d'habitants** de notre commune a participé pendant plusieurs mois à cette démarche. Cela a permis de recenser les attentes et les besoins des habitants. Par la suite ce collectif a donné naissance à une **nouvelle association** « **Le Lien local** » qui est devenu un partenaire de l'opération.

C'est ainsi que le projet a pris forme et a donné lieu à l'aménagement du rez-de-chaussée en **local multiservices** dont une **boulangerie-pâtisserie salon de thé** afin de répondre aux attentes de ses habitants et d'accueillir le **siège de la nouvelle association** « **Le Lien Local** ».

Le **Conseil Municipal**, a budgétisé et voté à l'unanimité le 21 juin 2021 ce projet et approuvé par la suite la **convention** pour assurer la gestion et l'exploitation efficace du Local Multiservices, avec les partenaires suivants :

Convention de partenariat tripartite : Commune de Wuenheim/ Boulangerie de Bon Matin/Association Le Lien Local : La convention fixe les relations entre les parties signataires concernant les modalités de partenariat et la mise à disposition de locaux.

1. **Le commerçant s'engage, à mettre en œuvre le programme d'action** suivant : mettre en œuvre son activité liée à la boulangerie, pâtisserie, salon de thé, traiteur, petite épicerie, action d'animation commerciale par la création d'un salon de thé et l'organisation de manifestations et de soirées à thèmes, action de coopération avec d'autres boulangers pour pouvoir continuer à livrer du pain le week-end, les jours fériés, et pendant ses vacances.
2. **L'association s'engage à mettre en œuvre le programme d'action** suivant : moments intergénérationnels : activités pour enfants, adultes et seniors, assistance numérique : aide aux personnes en difficulté numérique pour les formalités administratives par internet, ateliers : bricolage pour enfants et adultes, atelier écolo « à faire soi-même » (fabrication de produits : ménage, beauté...), initiation informatique, tricot 'thé, services d'échanges et de troc de matériels/outils, replants/graines, production jardin, commandes groupées ponctuelles d'après les opportunités de chacun : pellets, bois, fuel, fromages de Franche Comté, oranges, produits du Doubs, sardines en bocaux, vins, huîtres, pommes de terre, etc.



Il s'agit d'un projet à destination de tous les habitants de la Commune. Du vivre ensemble à une réalité concrète de faire ensemble dans un territoire de proximité. C'est un lieu qui facilitera l'expérimentation de ces nouvelles relations intergénérationnelles. La réalisation répond à un besoin avéré et permet de redynamiser l'activité commerciale, artisanale et touristique de la Commune et du territoire.

Merci à tous les habitants qui se sont exprimés, mobilisés lors de la démarche collaborative, qui se sont engagés, investis pour créer et faire fonctionner le Lien local.

Ce dernier a mis en œuvre une gouvernance collégiale composée actuellement de Mmes Céline ARNOLD - Stéphanie CALI-ZEHLER - Carole VENTURINI et M. Yvan SCHERRER.

Illustrons « le vivre ensemble »

Soutenons les partenaires ; la « Boulangerie de Bon Matin » ainsi que les Membres bénévoles de l'association « Le Lien Local » qui proposent un panel d'activités et de services aux habitants.

Roland MARTIN, Maire



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Election du CMJ



Le Conseil Municipal des Enfants l'a fait !

- Participation à toutes les cérémonies patriotiques.
- Visite du Parlement européen à Strasbourg.
- Wuenheim sans tabac
- Echange Elus/CMJ/Jeunes de Wuenheim lors d'une soirée Pizzas
- Aide lors de la fête de Noël des Moins jeunes



80e Anniversaire de la Libération



Visite du Parlement Européen



Visite du Parlement Européen de Strasbourg



Le Conseil Municipal des Jeunes de Wuenheim poursuit son engagement citoyen avec enthousiasme et dynamisme. Nos jeunes conseillers ont eu l'opportunité de visiter le Parlement de Strasbourg, une expérience enrichissante qui leur a permis de découvrir le fonctionnement des institutions européennes. Ils participent également activement aux cérémonies patriotiques de la commune, contribuant ainsi au devoir de mémoire.

En parallèle, le CMJ a été lauréat d'un concours organisé par la **Ligue contre le cancer**, en réalisant une vidéo de sensibilisation pour la promotion des Espaces sans tabac. Accompagnés par le vidéaste professionnel, nos jeunes ont su mettre en avant des valeurs fortes de prévention et de respect d'un cadre de vie sain.

Sabine JUD, 3e adjointe en charge du SIVOS - Jeunesse - Action Sociale



JOURNEE CITOYENNE

Journée Citoyenne du 24 mai 2025



Chaque année, plus de 100 participants sont mobilisés pour les Journées Citoyennes, un véritable succès qui a permis de réaliser une quinzaine de chantiers dans toute la commune. Grâce à l'implication précieuse du Syndicat Viticole et à l'engagement de nombreux bénévoles, ces initiatives concrètes contribuent à améliorer notre cadre de vie.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui, dans la discrétion, donnent de leur temps pour aider la collectivité. Votre énergie et votre solidarité font la force de notre commune.

Roland MARTIN, Maire

ASSOCIATIONS / MANIFESTATIONS

1/ OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ET LOISIRS (OMSL)
Président : M. Jean Marc WEBER 03 89 76 75 62
16, Rue des Jardins – 68500 WUENHEIM omslwuenheim@gmail.com

2/ SOCIÉTÉ DE MUSIQUE "ESPERANCE"
Président : M. Denis SCHELLENBERGER 03 89 80 11 71
5, Rue de Griesbach – 68000 COLMAR d.schelle61@gmail.com

3/ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
Président : M. Jean-François FISCHER
11 rue du Ballon – 68500 JUNGHOLTZ 03 89 76 31 06

4/ CHORALE "SAINTE-CECILE"
Président : Mme Christine SCHELLENBERGER 03 89 76 71 61
24, Rue du Parc – 68700 CERNAY chrisberger1958@gmail.com

5/ SOCIÉTÉ DE TIR
Président : M. Sébastien BAUMGRATZ 03 89 76 79 21
5, Rue du Vieil Armand – 68500 WUENHEIM stw.baumgratz@gmail.com

6/ LES RANDONNEURS DU "HARTMANNSWILLERKOPF"
Président : M. Frédéric MULLER 06.77.65.58.26
2 rue Haute – 68500 MERXHEIM m368500@hotmail.fr

7/ ASSOCIATION "LOISIRS ET RENCONTRES"
Présidente : Mme Aude PESEUX 06 81 57 33 97
144, Rue Principale – 68500 WUENHEIM audala68@hotmail.fr

8/ LES AMIS DU SUDEL
Président : M. Loïc ROCCO 06 07 87 93 47
5, Rue du Fonderie – 68500 WUENHEIM loic.rocco@gmail.com

9/ CLUB DU 3ème AGE "FIDELIO"
Président : M. Roland PROBST 03 89 76 77 19
18 rue des Jardins – 68500 WUENHEIM probst.roland@orange.fr

10/ SYNDICAT VITICOLE
Président : M. Guillaume GRUNEISEN 06 12 48 13 31
64B, Route de Jungholtz – 68500 WUENHEIM guigruneisen@aol.com

11/ ASSOCIATION PAROISSIALE DES OEUVRES CATHOLIQUES 03 89 76 72 38
Présidente : Mme Fabienne GARCETTE
1 rue du Col Amic – 68500 WUENHEIM fabienne.garcette@orange.fr

12/ ASSOCIATION DE JUMELAGE "WUENHEIM – GRÄVENWIESBACH"
Président : M. Jean Marc WEBER 03 89 76 75 62
16, Rue des Jardins – 68500 WUENHEIM
weber.charpentecouverture@orange.fr

13/ ASSOCIATION "LES AMIS DE L'ORGUE DE WUENHEIM" 03 89 76 28 86
Présidente : Mme Danielle PLANTE
10, Rue du Mal de Latre de Tassigny 68500 GUEBWILLER

14/ ASSOCIATION "LES PETITS ECUREUILS" 03 89 76 72 38
Présidente : Mme Fabienne GARCETTE
1 rue du Col Amic – 68500 WUENHEIM fabienne.garcette@orange.fr

15/ ASSOCIATION « HISTOIRE ET MEMOIRE DE WUENHEIM » 06 42 33 97 10
Président : M. Philippe ROMINGER
3, rue des Primevères – 68500 ORSCHWIHR rominger@orange.fr

16/ ASSOCIATION « LE LIEN LOCAL »
86 rue Principale – 68500 WUENHEIM lelienlocal.wuenheim@gmail.com

17/ CAMPING LA SAPINIERE 06 11 02 85 09
Président : Michel WETTLE
9, rue Drouot – 68100 MULHOUSE michel.wettle@orange.fr

Liste des manifestations sur une année

- Concert de Printemps Société Musique Espérance
- Opération Elsassputz en avril
- Concours de Tir "Coupe Baumgratz" en avril par la Société de Tir de Wuenheim
- Marche populaire par l'association Les randonneurs du Hartmannswillerkopf.
- Aubade dans le village le 1^{er} Mai par la société de Musique Espérance
- Cérémonie du 8 mai
- Tournoi de football du CMJ en mai ou juin
- Journée citoyenne en mai
- Marche guidée thématique lundi Pentecôte par Société Histoire et Mémoire de Wuenheim
- Fête Dieu procession village en juin par la Fabrique de l'église
- Marché aux puces en juin par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Wuenheim
- Fête de la Musique le 21 juin par la Société de Musique Espérance et l'Association Loisirs rencontres
- Fête Montagnarde par les Amis du Sudel au Sudel fin juin
- Tir découverte début juillet par la société de Tir
- Soirée Oktoberfascht et marche gourmande en septembre par l'Office Municipal des Sports et Loisirs (OMSL) de Wuenheim
- Soirée Pizzas entre les Elus, le CMJ, les Jeunes de Wuenheim en octobre
- Concert des amis de l'orgue en novembre par l'association les amis de l'orgue Rinckenbach de l'église Saint Gilles de Wuenheim.
- Cérémonie du 11 novembre
- Festi'rock mi-novembre par l'association Loisirs et Rencontres
- Concert Repas "OHE en scène" fin novembre par la société Musique Espérance. Orchestre d'Harmonie Espérance qui compte environ 35 musiciens amateurs. La société de musique Espérance a fêté ses 100 ans en 2023.
- Messe de la sainte barbe et repas Sainte Barbe Amicale Sapeurs Pompiers : remise de médailles aux sapeurs-pompiers : fin novembre début décembre
- Saint Nicolas en calèche dans le village début décembre par l'association Loisirs rencontres et la commune
- Fête Noël des Moins Jeunes par la commune en décembre à la salle des fêtes
- Exposition thématique par la société Histoire Mémoire en décembre à la salle des fêtes
- Cérémonie des Vœux du Maire début janvier





COMMUNIQUER TOUJOURS PLUS

Pour tout connaître de l'actualité de votre commune et échanger, plusieurs moyens de communication existent ! Et pour celles et ceux qui préfèrent le papier ?

Rassurez-vous : les supports traditionnels comme les affichages communaux, les feuilles bleues restent bien présentes. Le numérique vient en plus, pour ceux qui veulent être informés rapidement, où qu'ils soient.

Nos moyens de communication numériques

- La page Facebook « Wuenheim » : gratuite et simple à consulter, elle compte déjà **600 fans**. En moyenne, deux informations y sont publiées chaque semaine. Cela permet d'être tenu au courant facilement et de partager des nouvelles avec ses proches.
- Le site internet officiel : www.mairie-wuenheim.fr : vous y retrouverez toutes les informations essentielles de la commune, les démarches utiles, les services publics et l'agenda local.

Que l'on soit à l'aise avec l'informatique ou non, chacun peut trouver le mode d'information qui lui convient. Le numérique est là pour compléter et faciliter la vie, jamais pour remplacer totalement ce qui existe déjà.

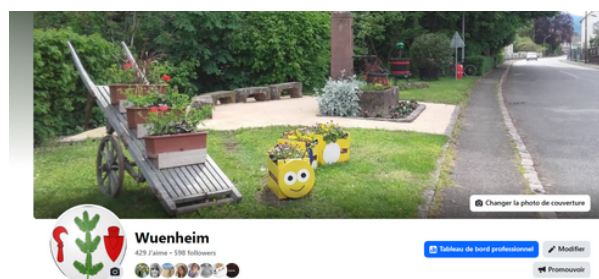


Les Feuilles Bleues votre bulletin municipal.

Tous les numéros sont disponibles en ligne sur Facebook et sur le site. Il est édité, chaque semestre, à plus de 370 exemplaires et distribué dans chaque boîte aux lettres par les élus.

La page Facebook Wuenheim

<https://www.facebook.com/wuenheim68?locale=fr>



Le site Internet de la commune de Wuenheim :

www.mairie-wuenheim.fr



L'application INTRA MUROS

L'application mobile vous permet de rester informés en temps réel sur la vie locale. Actualités, événements, alertes, informations pratiques... Retrouvez tout ce qui concerne votre commune directement sur votre smartphone !



Et demain : L'affichage dans la commune



Aujourd'hui, de plus en plus d'informations passent par le numérique. Cela ne veut pas dire que le papier disparaît ou que les habitudes changent du jour au lendemain. Mais ces nouveaux outils permettent de garder un contact encore plus direct avec votre commune, en complément des moyens traditionnels.

Avec ces services, chacun peut :

- Connaître facilement les événements culturels et festifs de Wuenheim,
- Recevoir une petite notification d'information sur son téléphone s'il le souhaite,
- Suivre l'actualité de la commune en temps réel,
- Signaler simplement un problème (éclairage, nid-de-poule, arbre tombé...),
- Retrouver les informations pratiques du quotidien (horaires, commerces, associations...).

Roland MARTIN, Maire

Les compétences écoles, accueil périscolaire et transport ont été transférées en 2017 par les quatre communes membres :

Jungholtz, Rimbach, Rimbach-Zell et Wuenheim au SIVOS.

Ce syndicat intercommunal à vocation multiple est administré par un comité syndical composé de 10 membres titulaires et quatre membres suppléants.

Le budget de fonctionnement s'élève à 224 000 €, financé au prorata par chaque commune, ainsi que défini par les statuts.

Le regroupement pédagogique intercommunal – RPI – scolarise 135 élèves sur les deux sites écoles de Jungholtz et de Wuenheim dont 10 enfants de la M.E.C.S. de Rimbach.

La navette scolaire FLUO, pris en charge par la Région Grand Est, dessert les communes ainsi que l'accueil périscolaire situé sur deux sites à Wuenheim, l'un à l'école et l'autre dans un bâtiment loué au SIVOS par une association locale.

Bien que la capacité d'accueil ait été portée il y a deux ans de 40 à 60 places, l'accueil arrive à ses limites.

L'accueil périscolaire est confié, suite à un appel d'offres, aux PEP Alsace pour un montant de 78 961 € annuel pour 60 places (renouvelé au 01.9.2024 pour 2 ans).

Plusieurs solutions ont été envisagées pour répondre aux besoins et attentes, tant au niveau des écoles, que de l'accueil périscolaire, qu'au plan des enjeux énergétiques. La solution idéale serait la construction d'un nouveau bâtiment de 1800 m². Ce dernier accueillera l'école et l'accueil périscolaire sur un site unique qui nécessite une emprise foncière de 60 ares mais son coût n'est pas compatible avec la capacité financière des communes membres.

Le SIVOS a ainsi engagé il y a deux ans, une étude faisabilité réalisée par l'ADAUHR. Cette dernière a porté sur les sites école de Jungholtz et de Wuenheim. Après étude de cinq scénarios pour chacun des sites, le comité SIVOS a opté pour la **construction de nouveaux locaux périscolaires** sur le site de **Wuenheim**, à proximité de l'école.

Ce projet a pour but d'étoffer et pérenniser l'offre périscolaire pour les quatre communes qui forment le SIVOS. Il comprendra :

- la construction d'un bâtiment périscolaire neuf de l'ordre de 470 m² de surface de plancher pour 85 enfants. Le projet devra laisser la possibilité d'une d'extension mesurée.
- La restructuration d'une annexe mesurée sous le préau existant
- Les aménagements extérieurs et de VRD sur le site, environ 930 m

Ce projet a été retenu en 2024 dans le cadre du plan gouvernemental « France Ruralité » au programme « Villages d'avenir » dans le cadre d'un projet en grappe pour nos 4 communes dont la commune de **Rimbach-Zell** est **Lauréate**. Cela nous permet d'être soutenu en termes d'ingénierie par le biais de Madame la Cheffe de projet « Villages d'avenir » de la Préfecture du Haut-Rhin qui nous accompagne.

Il a été convenu que **l'attribution de subventions** pour un tel projet nécessite de connaître le **coût définitif** de l'opération et le **reste à charge** pour les communes membres.

Un calendrier resserré a ainsi été établi qui a permis de lancer un concours d'architecte à l'issue duquel la Commission d'Appel d'Offres a retenu le 20.6.2025 le projet présenté par **l'agence d'architecture DRATLER DUTHOIT** pour un montant de 1 939 300 H.T (honoraires compris)

Actuellement les réunions techniques s'enchaînent pour disposer d'un avant-projet définitif en vue de pouvoir déposer toutes les demandes de subvention au plus tard le 30/9/2025 avec l'objectif d'avoir une réponse des financeurs potentiels identifiés.

Cela devra permettre aux communes qui sont appelées à financer le reste à charge de ce projet ainsi qu'au SIVOS de prendre une décision finale courant du premier semestre 2026.

Projet

1 939 300 € HT



Le projet du périscolaire !



Un nouvel accueil périscolaire est à l'étude à Wuenheim pour mieux répondre aux besoins des enfants et pérenniser le service pour les quatre communes.

Les Délégués du SIVOS et Conseillers Municipaux de Wuenheim, Céline Arnold et Yvan Scherrer, s'impliquent activement dans le suivi de ce projet aux côtés de l'adjointe Sabine Jud et du Président du SIVOS, Roland Martin, Maire de Wuenheim.



Roland MARTIN, Maire et Président du SIVOS

Sabine JUD, 3e adjointe en charge du SIVOS – Jeunesse – Action Sociale



AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Nom du site	Ecole de Wuenheim
Adresse du site	38 Rue Principale, 68500 Wuenheim
Client	Commune de Wuenheim
Bureau d'études	Sobre Energie
Responsable dossier Client	Roland MARTIN
Auditeur énergétique	Timothée DUBOIS
Validation	Marwa ABID
Date de remise du rapport	24/02/2025

Audit énergétique bâtiments école Wuenheim en vue d'un programme de travaux énergétiques

Les **bâtiments école de la commune de Wuenheim** sont éligibles au dispositif **EDURENOV** de l'Etat. Ce dernier propose aux collectivités un programme de rénovation des bâtiments scolaires. (première tranche 10 000 écoles en France).

Les recommandations de la Charte portent sur six dimensions de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires et éducatifs :

- le rôle de la collectivité et les étapes du projet ;
- la connaissance du bâti existant ;
- la performance énergétique et environnementale ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- le confort et la qualité des bâtiments et des espaces extérieurs ;
- la qualité d'usage de ces bâtiments.

Cet audit s'est déroulé en huit étapes opérationnelles, d'après la norme NF EN 16247.

A cette issue, **l'audit énergétique** a proposé un **programme de travaux chiffrés** ; performances énergétiques, gains énergétiques, investissements financiers, aides financières, temps de retour appuyés de différents scénarios.

Cet audit a pour objet d'éclairer le choix des élus en matière de rénovation énergétique de nos deux sites écoles, ce qui permettrait, entre autres, de réaliser des économies d'énergie et de disposer d'une meilleure ventilation (critère qualité air).

Rappelons que notre école a été restructuré en 1991 et est chauffée par une double chaudière à gaz.

Au plan énergétique, les deux bâtiments ont bénéficié en 2018 d'une isolation du plancher des combles et l'école dernièrement de la conversion de l'éclairage en leds. A préciser que cette isolation du plancher a été qualifiée de performante par cet audit.

Un bouquet de travaux "actions énergétiques" a été recommandé :

- isolation extérieure du bâtiment
- remplacement fenêtres
- changement de système de chauffage,
- installation VMC double flux.



L'investissement de tous ces travaux a été estimé à 260 000 € H.T.

Plusieurs scénarios sont proposés.

Une démarche a été engagée pour recenser les subventions au titre de la transition énergétique. Ces éléments devront permettre aux élus une prise de décision.

Ces projets visent à offrir des bâtiments scolaires plus économes, plus confortables et mieux adaptés aux enjeux climatiques futurs.

Roland MARTIN, Maire



EN PROJET

EN PROJET

Aménagement de sécurité et de renforcement de la voirie d'une partie de la rue de la Fonderie (315m à partir de l'intersection Route du Col Amic et rue de la Fonderie)
Réalisation prévue courant automne 2025.

90 300 € HT



La CCRG prend en charge le renouvellement d'une conduite d'eau de 150m, travaux réalisés par la société STP Mader pour un montant de 88 761,96 € HT. Ces travaux concernent également la station de pompage située à l'entrée de la Fonderie.

Ils permettront de sécuriser l'approvisionnement en eau de Wuenheim et Hartmannswiller, tout en assurant un approvisionnement de secours pour Berrwiller.



Projet de réserve naturelle régionale.

Avec ses forêts, ses éboulis et ses vestiges de guerre, le sommet du Hartmannswillerkopf – Vieil Armand à Wattwiller, Hartmannswiller, Wuenheim et Soultz-Haut-Rhin (68) est un refuge pour de rares espèces de flore comme de faune, tout en étant reconnu pour son caractère paysager et historique remarquable dans le Grand Est.

Porté par les Communes de Wattwiller, Hartmannswiller, Wuenheim et Soultz-Haut-Rhin, avec l'accompagnement du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et de l'Office national des forêts, et le suivi du Comité du Monument national du Hartmannswillerkopf et de l'Etat, le classement de ces 281 ha en Réserve naturelle régionale par la Région Grand Est pour une durée illimitée permettra de les préserver et de gérer au mieux, dans une logique de concertation, tout y en accueillant un public respectueux de sa quiétude. Conformément à l'article L.332-2-1 du Code de l'environnement, le projet de création de la réserve naturelle régionale des forêts du Hartmannswillerkopf – Vieil Armand est soumis à consultation afin de recueillir l'avis du public.

Vous pouvez donner votre avis !

Du 2 juillet au 2 octobre 2025, la consultation publique est ouverte. Deux possibilités : Remplir le formulaire en ligne <https://www.grandest.fr/reserve-naturelle-regionale-haut.../>

Ou adresser un courrier à : Région Grand Est Direction de l'eau, de la biodiversité et du climat

1 place Adrien Zeller – BP 91006 67070 STRASBOURG Cedex



Bassin de rétention



Vidéo-protection



Communauté de Communes de la Région de Guebwiller



Quelle(s) information(s) recherchez-vous ?



Déchets



Eau potable
Assainissement



Rénovation



Factures



Petite enfance



Patrimoine
Tourisme



Piscine Nautilia



Concertations

<https://www.cc-guebwiller.fr>

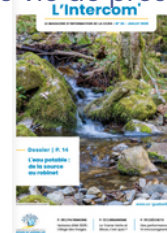
Créée en 2001, succédant au SIVOM (1962) et au District (1996), la CCRG regroupe dix-neuf communes membres.

Guebwiller Bergholtz Bergholtz-Zell Buhl Hartmannswiller Issenheim Jungholtz Lautenbach Lautenbach-Zell Linthal Merxheim Murbach Orschwihr Raedersheim Rimbach-près-Guebwiller Rimbach-Zell Soultz Soultzmatt Wuenheim.

Une Communauté de Communes agit sur la seule base des compétences qui lui ont été transférées par ses communes membres. Elle se trouve alors investie, en leur lieu et place, des pouvoirs de décision et d'exécution s'y rapportant.

À ce jour, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller regroupe un bassin de vie de près de 40 000 habitants.

Magazine d'information intercommunal : <https://www.cc-guebwiller.fr/publications/>
La CCRG, c'est aussi



Pépinière
d'entreprises
du Florival

Florilic

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'ÉTÉ
DIRE

LA PÔLE CULTUREL
ET TOURISTIQUE
NEUENBOURG



Office de Tourisme
de la Région de Guebwiller

FloRIOM



Communauté de communes
de la Région de Guebwiller

1 rue des Malgré-Nous,
68500 Guebwiller

03 89 62 12 34

Lettre d'information

Recevez l'actualité de la
Communauté de Communes
directement dans votre boîte email
en vous inscrivant.

Restons connectés



Accès membres



Roland

MARTIN

Maire de Wuenheim

Vice-président de la CCRG
maire@mairie-wuenheim.fr

1er adjoint



Jean-Marc WEBER

Chargé des Bâtiments - Finances - Urbanisme

2e adjointe



Valérie GLAENTZLIN

Chargée de la Forêt - Vignoble -
Manifestations - Relations associations

3e adjointe



Sabine JUD

Chargée du SIVOS - Jeunesse - Action Sociale

4e adjoint



Christophe SCHALLER

Chargé de la Voirie - Environnement -
Cadre de vie - Fleurissement



Gabriel GROSS

Conseiller municipal



Arnaud MASSART

Conseiller municipal



Thomas BILLING

Conseiller municipal



Nadia SOLE

Conseillère municipale



Florian FOURQUEMIN

Conseiller municipal



Nathalie SCHWENDENMANN

Conseillère municipale



Véronique ZIMMERMANN

Conseillère municipale



Céline ARNOLD

Conseillère municipale



Yvan SCHERRER

Conseiller municipal

COMMISSIONS 2020

VOIRIE - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE et FLEURISSEMENT

Président : SCHALLER Christophe

Rapporteur : ARNOLD Céline

Membres : MARTIN Roland

GLAENTZLIN Valérie

SOLE Nadia

JUD Sabine

MASSART Arnaud

GROSS Gabriel

SIVOS - JEUNESSE - ACTION SOCIALE

Présidente : JUD Sabine

Rapporteur : SOLE Nadia

Membres : MARTIN Roland

ARNOLD Céline

SCHERRER Yvan

ZIMMERMANN Véronique

FORET-VIGNOBLE- MANIFESTATIONS -RELATIONS ASSOCIATIONS

Président : GLAENTZLIN Valérie

Rapporteur : SCHWENDENMANN Nathalie

Membres : MARTIN Roland

WEBER Jean-Marc

SOLE Nadia

SCHALLER Christophe

GROSS Gabriel

BATIMENTS - FINANCES - URBANISME

Président : WEBER Jean-Marc

Rapporteur : FOURQUEMIN Florian

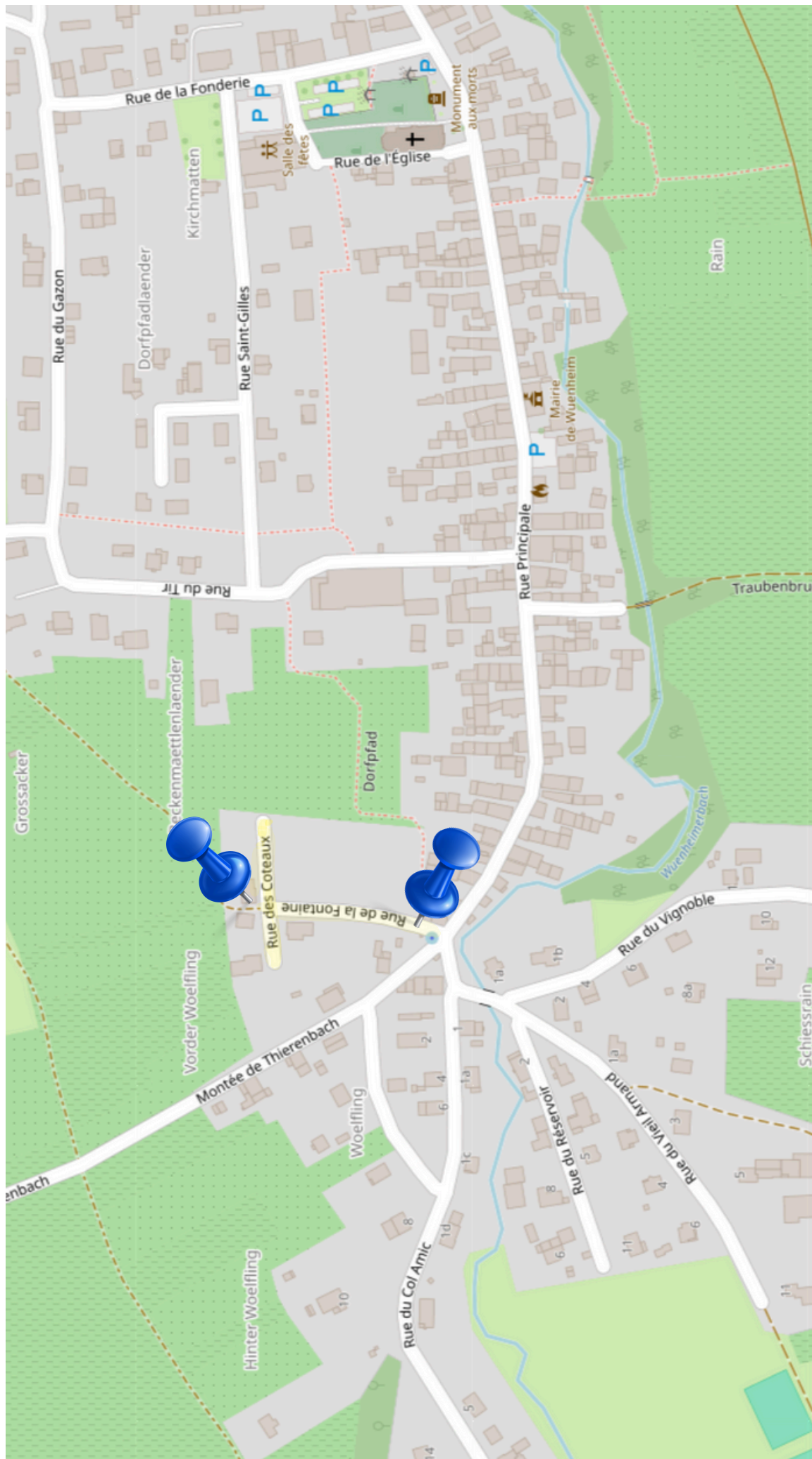
Membres : MARTIN Roland

BILLING Thomas

SCHERRER Yvan

JUD Sabine

MASSART Arnaud





LA MAIRIE DE WUENHEIM,
LE COMITÉ DE JUMELAGE VOUS INVITE



JUMELAGE 45 ANS PARTNERSCHAFT



SAMEDI
DIMANCHE

27 - 28

SEPTEMBRE

SALLE DES
FÊTES DE
WUENHEIM

WUENHEIM GRÄVENSWIESBACH

45 ans d'amitié
1980 - 2025

Depuis 45 ans, nous partageons bien plus
qu'un jumelage :
des sourires, des rencontres, des souvenirs,
et une belle histoire d'amitié
franco-allemande.



WUENHEIM

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Wuenheim

03 89 76 73 13 – accueil@mairie-wuenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9h à 11h

Mardi : de 14 à 18h

Mercredi : de 9h à 11h

Vendredi : de 13h à 16h

SIVOS : Ecole – Périscolaire – Transport scolaire : locaux de la mairie de Jungholtz :

03.89.62.22.11 – sivos.jungholtz@gmail.com

POMPIERS : 18

SAMU : 15

BRIGADE VERTE : 03 89 74 84 04

ENEDIS (coupure de courant) : 09.72.67.50.68 ou <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>

GAZ (dépannage Caléo) : 03 89 62 25 00

EAU (dépannage Caléo) : 03.89 62 .25.01

Engin explosif : appeler la gendarmerie : 17 ou contacter la mairie

Les acteurs de la sécurité et de la protection de notre commune :

La commune de Wuenheim bénéficie de l'engagement quotidien de plusieurs services de proximité, qui assurent la sécurité, la protection et la tranquillité de nos habitants :

Service d'incendie et de secours : les sapeurs-pompiers volontaires de Wuenheim, placés sous la responsabilité du chef de corps Stéphane ARNOLD, toujours mobilisés pour porter assistance en cas d'urgence.

Service de gendarmerie : sous l'autorité du commandant de brigade Christophe BECK, les gendarmes assurent la sécurité publique, la prévention et la protection de tous.

Service de la Brigade Verte : acteurs de terrain, les agents de la Brigade verte, sous l'autorité de Nicolas KRUST responsable du secteur centre de la Brigade verte du Haut-Rhin contribuent à la protection de notre environnement et au respect de la réglementation.

La municipalité adresse ses sincères remerciements à l'ensemble de ces services pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur dévouement au service de la population.

